

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	31_VANDREZANNE_75013	Numéro	75113_100_01
Adresse du site	31, rue Vandrezanne	Hauteur	R+8 (25,90m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	08/01/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/01/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	09/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	FREE MOBILE projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble 31 rue Vandrezanne, émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture en internet haut et très haut débit de Paris 75013		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes panneau pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et 3500MHz en faisceau orientable) orientées vers les azimuts 100°, 250° et 340°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 100° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 100° < 5V/m ; 250° < 1V/m ; 340° < 3V/m 5G : 100° < 4V/m ; 250° < 2V/m ; 340° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29m pour les faisceaux fixes et 29,60m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée : 6 antennes panneaux de couleur gris clair seront installées. Elles seront fixées sur la terrasse du bâtiment en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue
Zone technique	Composée de modules techniques, elle sera placée en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

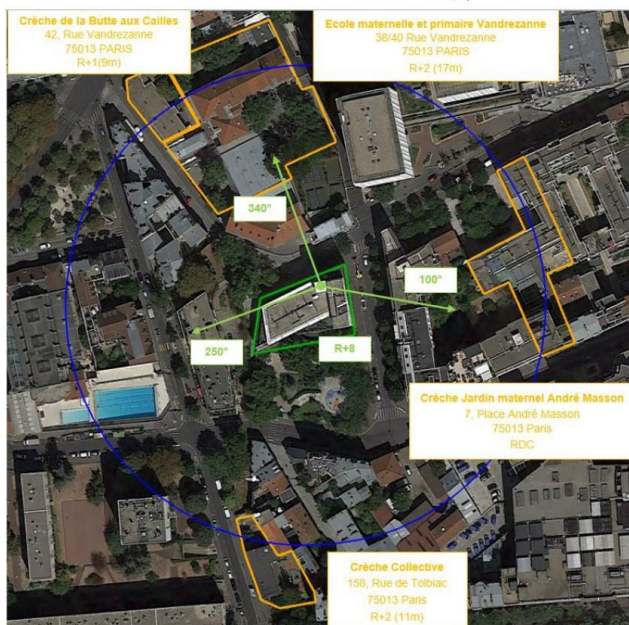
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE COLLECTIVE	158 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS 13	99 m	<1V/m	0.16 %	11m	Non
CRÈCHE DE LA BUTTE AUX CAILLES	42 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS 13	90 m	<1V/m	0.8 %	9m	Non
ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE VANDREZANNE	40 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS 13	48 m	1.21 V/m	3.4 %	17m	Oui
CRÈCHE JARDIN ANDRÉ MASSON	7 PLACE ANDRÉ MASSON 75013 PARIS 13	61 m	<1V/m	0.5 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

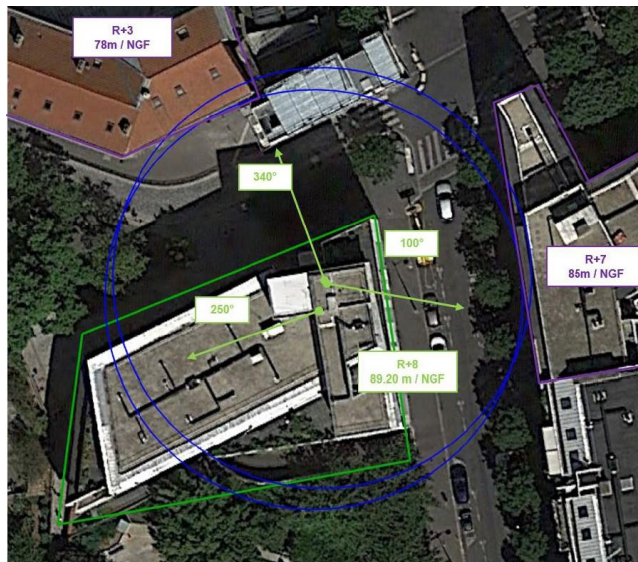
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE COLLECTIVE	158 RUE DE TOLBIAC 75013 PARIS 13	99 m	<1V/m	0.25 %	11m	Non
CRÈCHE DE LA BUTTE AUX CAILLES	42 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS 13	90 m	<1V/m	0.50 %	9m	Non
ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE VANDREZANNE	40 RUE VANDREZANNE 75013 PARIS 13	48 m	1.24 V/m	2.05 %	17m	Non
CRÈCHE JARDIN ANDRÉ MASSON	7 PLACE ANDRÉ MASSON 75013 PARIS 13	61 m	1.10V/m	1.10 %	RDC	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

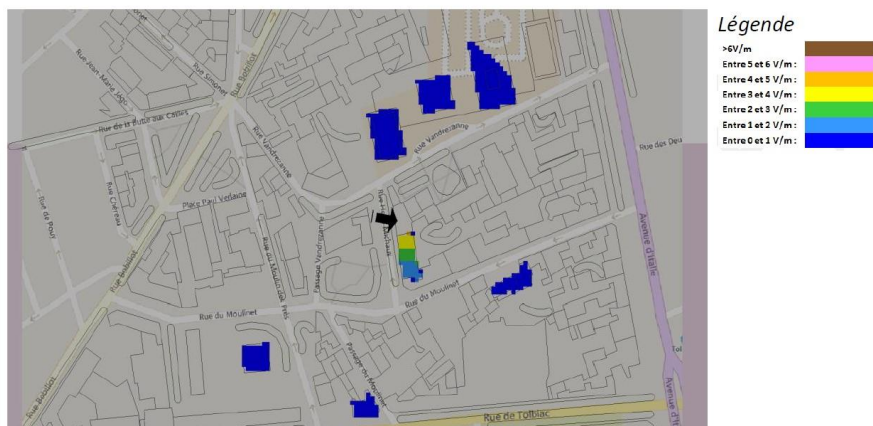


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



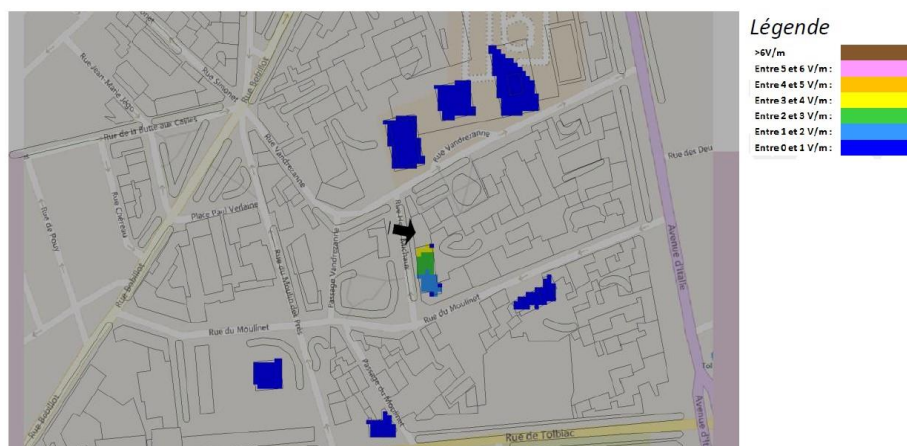
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 100°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 100°	Azimut 250°	Azimut 340°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 100°



Azimut 250°



Azimut 340°

